

## **PREMIERE DEMANDE DE PASSEPORT POUR PERSONNE MINEURE**



Rendez-vous le : ..... / ..... / .....

A : ..... H ..... au Pôle des Solidarités de TESSY BOCAGE

### **LA PRESENCE DE LA PERSONNE MINEURE EST OBLIGATOIRE**

1<sup>ère</sup> Etape : Faire une pré-demande sur le site ANTS, ou si vous n'avez pas d'accès internet, il est possible de contacter Mme SARASIN Juliette, au Pôle des Solidarités au 02.61.67.78.57 pour un rendez-vous.

#### 2<sup>ème</sup> Etape : Liste des pièces à fournir pour le dépôt du dossier

- Numéro de pré-demande ou QR Code obtenu lors de votre démarche en ligne
- Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- Carte d'identité de la personne mineure et de son responsable légal, en cas de garde alternée, les pièces d'identité des 2 parents
- Timbre fiscal d'une valeur de 42€ pour les 15-18 ans et 17€ pour les moins de 15 ans
- L'Original d'un justificatif de domicile de moins de 1 an de votre choix :
  - ↳ Facture de téléphone ( y compris téléphones mobiles )
  - ↳ Facture d'électricité ou de gaz ou d'eau
  - ↳ Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière)
  - ↳ Avis d'imposition ou certificat de non-imposition
  - ↳ Justificatif de taxe d'habitation
  - ↳ Attestation ou facture d'assurance du logement
  - ↳ Relevé de la CAF mentionnant les aides liées au logement ( APL )
  - ↳ Justificatif de domicile des 2 parents en cas de garde alternée.
- Une copie intégrale d'acte de naissance si votre carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans. Si votre commune de naissance est inscrite sur COMEDEC, l'acte de naissance n'est pas à fournir.
- Jugement de divorce des parents, le cas échéant

**Le passeport est valable 5 ans**

Retrait par le responsable légal au Pôle des Solidarités, sans rendez-vous aux horaires d'ouverture (du Mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et le Samedi de 9h à 12h)